

B.1.4 SCHÉMA ENFANCE-FAMILLE

1

AIDE ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ DANS LE CADRE DU SCHÉMA ENFANCE FAMILLE



NATURE ET OBJECTIFS DE L'AIDE

Aide et soutien à la parentalité

- liens parents enfants,
- activités de l'éveil de l'enfant,
- parrainage,
- activités liées à l'adoption et à la recherche des origines.

BÉNÉFICIAIRES

Communes, groupements de communes, CCAS.

CRITÈRES UTILISÉS DANS LE CADRE DE L'EXAMEN DE LA DEMANDE (quantitatifs et qualitatifs)

Subventions individualisées allouées par la Commission permanente du Conseil général au vu de l'intérêt des activités proposées, avec mise en place éventuelle d'une convention.

PIÈCES À FOURNIR

- descriptif du projet,
- délibération du Conseil municipal ou du syndicat de communes approuvant l'action,
- budget prévisionnel.
- rapport d'activité de l'exercice précédent,
- projet d'activité envisagé sur l'exercice en cours.

DIRECTION DE RÉFÉRENCE

Direction de l'Enfance et de la Famille